



Chères Brizambourgeoises,
chers Brizambourgeois,

Juillet et Août, période propice aux moments de partage et de convivialité. En famille, entre amis ou tout simplement entre Citoyens. Période de vacances, moment important pour se ressourcer, recharger les batteries pour être en pleine forme pour une rentrée toujours pleine de nouveautés et de surprises.

Dans cette Gazette N° 35 vous trouverez les affiches de 2 temps forts pour notre Commune : le weekend du 27 août, Championnat Nouvelle Aquitaine de Moto Cross organisé par MOTO KID17 et le weekend du 2/3 septembre, notre « Frairie » organisée par le Comité des Fêtes et la Mairie. Installée à l'aire de loisirs avec des animations organisées par le CDF et comme l'année dernière un beau feu d'artifice financé par la mairie samedi soir.

Vous trouverez également des informations sur l'évolution de notre commune, des nouvelles des travaux en cours et des photos des animations de ce printemps.

Bel été, prenez soin de vous et prenez soin de vos voisins. Attention à la chaleur.

Bien amicalement
Didier votre Maire

AU SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Les travaux
- Infos municipales
- Associations



AGENDA

14 juillet

Commémoration à 9h45

27 août

Moto Cross

1, 2 et 3 septembre

Frairie



les infos locales

MAIRIE :

Tél. : 05.46.95.97.03

e-mail : secretariat@brizambourg.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi : de 9 h à 12 h

Mardi : de 15 h à 18 h 30

Jeudi : de 14 h à 17 h

Vendredi : de 9 h à 12 h

PERMANENCES DES ELUS :

Didier COSSET

Maire :

les mardi de 15 h à 18 h 30

les lundis et vendredis de 10h à 12h

Marilyne BAILLARGUET

1ere Adjointe :

les jeudis de 14h00 à 17h00

Jean-Jacques MENAGER

2 eme Adjoint :

les lundis de 09h00 à 12h00

Loëtitia PELLIER

3 eme Adjointe :

les vendredis de 09h00 à 12h00

GARDERIE :

La garderie, au groupe scolaire, fonctionne comme suit :

- Horaires :

- Tarif :

* le matin : de 7h00 à 8h20

0,95€ de l'heure, payable par demi-heure

* le soir : de 16h30 à 19h15

CANTINE SCOLAIRE :

Le prix du repas est fixé à : 2,75€ (maternelle), 3,03€ (primaire)

LOCATION DE LA SALLE DES FETES :

Période estivale du 16/04 au 14/10

Tarifs pour les associations et particuliers résidents de la commune :

- 2 fois par an, GRACIEUSEMENT, pour les associations de la commune puis 3e mise à disposition au tarif de 100€.

- 1 fois par an, AU TARIF DE 100 EUROS, pour les résidents de la commune, puis 180 euros à partir de la 2ème fois.

Tarifs pour les associations et particuliers non-résidents de la commune :

Repas, banquet, bal : 210 euros

Période hivernale du 15/10 au 15/04

Tarifs pour les associations et particuliers résidents de la commune :

2 fois par an, GRACIEUSEMENT, pour les associations de la commune puis 3e mise à disposition au tarif de 130€.

- 1 fois par an, AU TARIF DE 130 EUROS, pour les résidents de la commune, puis 210 euros à partir de la 2ème fois.

Tarifs pour les associations et particuliers non-résidents de la commune :

Repas, banquet, bal : 240 euros

GAZ DE FRANCE :

La Commune de Brizambourg étant traversée par des canalisations GDF, il est important, avant tous travaux agricoles et de terrassement, de se renseigner en Mairie.

Les travaux



- Vidéosurveillance et sécurité du bourg et de la zone de commerces et services : C'est fait, installée et opérationnelle.

- Place du Puit Chevalier :
Le bitume est fait et le marquage au sol va venir. Attention, l'accès des pompiers et des ateliers municipaux doit toujours être libre pour voitures et camions. Nous rappelons également que le parking situé devant le nouveau local des pompiers est réservé aux pompiers qui arrivent en urgence pour aller sur les interventions.

- La « Maison de Santé » : Les premiers coups de pelleuse ont été donnés le 21 juin, à l'heure où nous distribuons cette gazette les fondations devraient être coulées...



La vie de la commune

La cérémonie commémorative du 78e anniversaire du 8 mai 1945, présidée par le Maire Didier COSSET, s'est déroulée au monument aux morts ainsi qu'à la maison Bloch. Après avoir déposé des gerbes, les anciens combattants, les sapeurs-pompiers et les brizambourgeois ont défilé en musique, accompagnés par l'union musicale de Brizambourg, jusqu'à la salle des fêtes pour partager le verre de l'amitié.



Infos municipales

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Dans le cadre de l'opération Octobre Rose, la municipalité recherche des personnes qui souhaiteraient participer à des ateliers couture : création de fanions roses pour la décoration de notre village. Dans le mois de septembre, nous vous proposons de nous retrouver 2 ou 3 demi-journées pour leur confection.

Si vous êtes intéressés et pour plus de renseignements, merci de contacter Loétitia PELLIER au 06 24 84 12 16 ou communication@brizambourg.fr



Infos municipales



Cérémonie du 14 juillet

Commémoration de la fête nationale à 9h45, départ du défilé devant la Mairie puis vin d'honneur servi à la salle des fêtes.





Changement des horaires de l'agence postale à compter

du 1^{er} juillet 2023:

- **Lundi : 10h00 -12h30**
- **Mardi : 10h00 -12h30**
- **Mercredi 10h00-12h30 et 16h00-18h30**
- **Jeudi : 10h00 -12h30**
- **Vendredi 10h00– 12h30**
- **Samedi : FERMÉ**



INSCRIPTION SUR LE REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES

En prévision d'une situation de crise exceptionnelle (canicule, épidémiologique...), votre commune, invite les personnes âgées et les personnes handicapées à se faire connaître, afin de permettre une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Un registre nominatif est ouvert afin de recueillir les données des personnes vulnérables vivant à domicile et souhaitant bénéficier d'une aide.

Cette inscription est une démarche volontaire et se fait au moyen de la fiche de renseignements jointe à la gazette en feuille volante ou disponible en mairie. Elle peut

être remplie par le demandeur lui-même ou par une tierce personne. Elle a un caractère facultatif et les données sont confidentielles. Son utilisation est strictement limitée à la mise en œuvre d'un plan d'alerte et d'urgence organisé en cas de crise.

Les personnes qui souhaitent figurer dans ce registre et bénéficier ainsi du suivi mis en place par la commune de Brizambourg, sont invitées à remplir la fiche de renseignements et à la déposer en mairie.

Pour tous renseignements, contactez la mairie (Tél. : 05 46 95 97 03 ou accueil@brizambourg.fr)

Mon territoire au fil de l'eau



En partenariat avec Charente Nature, L'EPTB, Le Symba et l'école de Brizambourg, la municipalité a organisé une après midi ateliers et balade au fil de l'eau le 10 juin 2023. Le but de ce dispositif éducatif est de sensibiliser le public sur l'eau.

Derrière l'église, divers ateliers ont été proposés de 14 h à 17 h :

- Une exposition sur le thème de l'eau **par les écoles de Brizambourg**
- Les bassins versants de l'Antenne et du Coran présentés **par le Symba**
- Faire ses produits ménagers soi-même **avec le SYMBA**
- Les captages d'eau de Coulonges et St Hippolite **Par l'EPTB**
- « Gaspido »

Un jeu, des défis pour économiser l'eau **avec Charente Nature**

- OMA, Orchestre de Musique Aquatique,
Concert participatif de musique aquatique
**animé par Père Cucu, avec Philippe EGALITE, artiste
luthier-récupérateur d'eau de pluie**

- Aquarelles, peintures à l'eau
animé par Sabine Ganteille

A 17 h une quarantaine de personnes est partie en balade patrimoine historique et nature commentée par Didier Cosset, votre Maire et par Alexandre Dutrey de Charente Nature, en remontant le bramerit jusqu'à ses sources. Environ 5 km ont été parcourus par les marcheurs.

La municipalité a ensuite offert l'apéritif musical accompagné par le groupe de jazz local los Angely's ainsi que la chorale brizambourgeoise qui a interprété des chansons sur le thème de l'eau. La Mairie remercie tous les intervenants de cette journée et les propriétaires qui nous ont autorisés à traverser leurs terres. Merci également aux élus qui ont œuvré pour le bon déroulement de cette journée.



Journée Citoyenne



Cuisine



Boulodrome



Nichoirs



Ruches



Karcher



Couture



Couverture



Déchets



Fleurs



Isolation



Peinture



C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée samedi 13 mai dernier une deuxième journée citoyenne qui a encore été un grand succès grâce à l'implication de plus de 50 personnes :

Samedi 13 mai, la mairie a organisé une journée citoyenne. Les participants se sont retrouvés à 8 heures pour un café, avant de partir avec leur chef d'équipe aux différents ateliers : Peinture sur les bancs et mur du cimetière, ramassage des déchets au bord des routes et des chemins, isolation de la mairie et d'une partie de la salle des fêtes, fabrication de fanions, nettoyage et fleurissement des bacs à fleurs, clôture du terrain des futures ruches, peinture et pose des nichoirs et préparation du terrain du futur boulodrome.

Tout le monde s'est ensuite retrouvé à la salle des fêtes autour d'un repas préparé par les bénévoles.

Tous les chantiers prévus ont pu être menés à bien, un beau travail collectif !

Mais au-delà du travail accompli, cette journée reste un moment privilégié pour resserrer les liens entre les habitants, toutes générations confondues.

Cette journée a permis à de nouveaux venus sur la commune de vivre un premier temps fort dans le village et d'avoir un bel aperçu de l'élan citoyen, du travail bénévole, tout cela dans la bonne humeur.

Et pour les habitants de la commune depuis de longue date, le souhait était que cette journée les ait confortés dans l'idée de participer à cet effort commun dont on ressort grandit, fier de la besogne accomplie et des nouvelles connaissances rencontrées.

Le Conseil Municipal est heureux de cette réussite et tient à remercier l'ensemble des participants pour leur implication.

Les associations

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE SIMONE VEIL

C'est l'été, il fait beau et chaud, pourquoi ne pas venir chercher des livres à la bibliothèque municipale puis vous installer à l'ombre pour une lecture tranquille et agréable ?

Votre bibliothèque se reposera au mois d'août, pensez à venir faire votre stock de lecture jusqu'au 29 juillet.



A la pointe du progrès, votre bibli préférée va se doter d'un logiciel performant pour toute la gestion des ouvrages et adhérents ; il suffira simplement que les bénévoles comprennent comment ça marche !

Il est probable que la date de rentrée, habituellement début septembre, soit quelque peu retardée par ce changement. Vous serez avisés de la date de réouverture par les moyens habituels de communication municipale.

Les animations des mois de mai et juin ont eu du succès :

- à l'occasion de la fête des mères, le concours de lettres a reçu vingt et une propositions ; les trois jeunes gagnantes furent récompensées d'un lot offert par l'APE que la bibliothèque remercie pour sa sympathique collaboration.
- pour la deuxième année consécutive la médiathèque départementale a choisi votre village pour offrir un spectacle aux jeunes enfants ; vingt-quatre bambins furent très attentifs aux jolies histoires que la compagnie ATI leur a jouées.
- l'atelier bébés lecteurs, animé par Nadine tout au long de l'année, a connu une bonne affluence, cette activité reprendra à la rentrée pour le plaisir des tout petits.

L'inscription en bibliothèque est gratuite et ouverte à toutes et tous.

Les bambins peuvent emprunter des albums, les jeunes et ados ont à disposition des bandes dessinées, mangas, romans et documentaires de leur âge. Des livres spécifiques composés spécialement pour les jeunes en difficulté de lecture sont disponibles également.

Pour les adultes ce sont les romans déclinés en histoires du terroir, policiers ou fictions, documentaires et bandes dessinées ou encore ouvrages en gros caractères.

Les bénévoles Christine K, Michèle, Nadine, Christine B, Stéphanie et Christine R remercient leurs fidèles lecteurs-lectrices et espèrent accueillir toujours plus de nouveaux inscrits.



Les associations

La saison sportive 2022/2023 s'est terminée avec de nombreuses animations de fin de saison :

Le tournoi semi-nocturne du 17/06,
La journée des jeunes garçons le 18/06,
La soirée « séniors » le 24/06,
La journée des filles le 01/07.

Un grand merci à tous les bénévoles, parents et joueurs qui nous ont permis de passer une très bonne saison.

Les entraînements recommenceront entre fin juillet et fin août selon les équipes.



Pour découvrir notre sport n'hésitez pas à nous contacter, ou inviter un copain / copine.



Filles

5 à 12 ans : 06 63 05 39 37
(Franck)

13 à 16 ans : 06 24 98 20 22
(Jérôme)

Garçons

5 à 12 ans : 06 03 78 34 51 (Sébastien)
ou 06 45 98 35 96 (Miguel)

13 à 16 ans : 06 85 54 77 69
(Cyril)



Pour les séniors (17 ans et +):

Séniors F : 06 24 98 20 22 (Jérôme)

Séniors M : 06 63 05 39 37 (Franck)

Vétérans M : 06 85 54 77 69 (Fred)

Les associations



**BUVETTES
ET
RESTAURATION
SUR PLACE**

PHOTO:
M_dc17photographie



MCKIDS17
85-125-18000

Suite à la kermesse qui s'est tenue samedi 1er juillet 2023 à Brizambourg, je voudrais remercier tout d'abord la municipalité pour avoir accepté de nous prêter la garderie (local et terrain) et en tout hâte, le préau de l'école en raison de la pluie venue s'inviter mais, aussi pour son aide apportée tout au long de l'année : le prêt du local, de la salle des fêtes, les photocopies (1000 mercis Fanny BAUDRIT !) etc...

Les présences de M. le Maire et de son épouse, de l'adjointe Mme BAILLARGUET en charge des affaires scolaires et de l'adjointe Mme PELLIER en charge de la communication ont été appréciées par l'ensemble des bénévoles.

Je tiens également à remercier nos partenaires : Le coopérateur de Brizambourg pour le geste commercial à l'occasion des achats que nous faisons tout au long de l'année, Ludovic EGRETEAU pour les Pineau offerts, Martine DAMON pour ses melons, M. et Mme GIRAUD de Villars pour la balade en calèche, la boutique poétique « Les oiseaux de passage » et la coiffeuse de Brizambourg pour leur bon cadeau, le Centre Leclerc de Cognac pour le bon d'achat et le sac de sport et Mme TINON pour le parfum de cheveux.

Je remercie également le Comité des fêtes qui nous a prêté sa tente de réception. Sans elle nous n'aurions pu réaliser la kermesse. Elle a permis de protéger les enfants, les parents et les jeux en bois de la pluie. Je remercie également M. Sébastien MONROUX et ses filles de la boulangerie « le Fournil des Vignes » qui ont bien voulu tenir le stand « snack » de la kermesse en proposant une formule chaude adaptée à la météo du jour et pour ces gestes commerciaux réalisés tout au long de l'année. Sébastien, on te garde parmi nous, c'est décidé ! Ta bonne humeur et ta disponibilité ont fait l'unanimité de tous durant cette journée !

Je remercie également en espérant n'oublier personne : les parents de Timéo et Mya BARON pour leur aide avant, pendant et après cette journée, Colombe, Jean-Pierre et Emilie BOURDOISEAU et les parents de Jeanne EGRETEAU pour avoir acceptés de tenir un stand de jeu en bois, Romain BAILLARGUET pour avoir aidé à l'installation de la kermesse, sa désinstallation et à la tenue de la buvette ; Marie-Claude NOGALES pour sa participation tout au long de la journée. Un grand merci aussi au papa de Loris GENDRONNEAU, et au papa de Lucie MOUVEAUX pour le prêt des tonnelles protégeant enfants, parents, jeux en bois et buvette. Un deuxième remerciement à Maxime MOUVEAUX pour le prêt et la tenue des machines de barbe à papa, de pop-corn et à bière.

Je voudrais continuer sur ma lancée en remerciant Maitresse Laurence et la maman d'Eloane ROBERT pour les magnifiques maquillages réalisés sur nos enfants et qui ont égayé leur visage tout au long de cette journée. Encore merci à la maman d'Eloane d'être restée après pour nous aider à ranger. Merci à Maitresse Florence, Maitresse Marion et Maitresse Nathalie pour avoir fait le déplacement jusqu'à l'école un samedi et merci aussi à Maître Guénaël pour sa

présence à la kermesse, sa disponibilité tout au long de l'année et pour sa capacité d'adaptation !

L'équipe de l'APE apprécie cette entente entre vous et nous ! Je vous remercie tous les 6 pour votre engagement à nos côtés tout au long de l'année en relayant mots, chocolats, calendriers et pour avoir organisé un très beau spectacle. Une bonne continuation à Maitresse Florence et à Maitresse Nathalie. D'autres défis vous attendent désormais ! A vous de les relever !

Un énorme merci à Marie-Christine pour son implication depuis deux ans en orchestrant des danses pour les kermesses, en fabricant des badges pour les bourses à l'enfance et pour jouer les facteurs entre l'APE et les parents en remettant chocolats, calendriers et lots. Je n'oublie pas non plus Lydia avec sa chorégraphie endiablée.

Enfin et je ne les oublie pas: merci aux bénévoles de l'APE et à leur conjoint respectif qui ont tous œuvré pour faire de cette journée «le clou» de l'année: Maxime MOUVEAUX, le papa de Lucie MOUVEAUX ; Sandrine et Benoît ROUYER, les parents de Lana ROUYER ; Coraline et Bruno CHEVALLIER, les parents d'Anaé CHEVALLIER ; Ophélie PÉRE et Nicolas GENDRONNEAU, les parents de Loris GENDRONNEAU ; Sandra KOVACEVIC la maman de Jovan KOVACEVIC ; Mélanie GAUFFRETEAU, la maman de Manon BOUILLET ; Damien RUIZ, le papa d'Ambre et Inès RUIZ ; Karine AGNERAY, la maman de Nathan et Margot AGNERAY et sans oublier, Pascal BARON, le papa d'Arthur BARON.

Une pensée pour Alisa BACLE, Marie-Ange LAMBERT, Simon CHAUVET et Elodie GAUVIN, non disponibles, à leur grand regret, en ce jour. Mais ce n'est que partie remise !

Chers bénévoles, votre présence à tous est devenue indispensable au bon fonctionnement de l'association depuis mon arrivée et mes remerciements ne seront jamais à la hauteur de votre implication et amitié.

UN ENORME MERCI AUX ENFANTS PRESENTS POUR LEUR PERFORMANCE LORS DU SPECTACLE, LEUR CAPACITE D'ADAPTATION, LEUR JOIE, LEURS RIRES ET LEUR BONNE HUMEUR !

Avec tout l'argent récolté à travers les actions menées tout au long de l'année par l'APE « Les Gamins d'Abord » l'école Yves BRAY va pouvoir réaliser de beaux projets. Alors, je vous dis : à l'année prochaine ! Prochain RV : bourse à l'enfance à la salle des fêtes de Brizambourg en octobre.

Exemple d'actions menées cette année : en décembre 2022, l'APE a offert un livre par enfant scolarisé. En juin 2023 nous avons co-financé, avec la coopérative scolaire, une initiation aux gestes et réflexes de premiers secours à toutes les classes.

La présidente de l'APE
Yasmine BRUAND

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

© 2019 Santé Publique France

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi



BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif



Mouillez-vous
le corps



Fermez les volets
et fenêtres



Privilégiez
les activités douces



Mangez frais
et équilibré



Évitez
l'alcool



Prenez des nouvelles
des plus fragiles

EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

© 2019 Santé Publique France

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



www.defense.gouv.fr/jdc

JDC  

Bien préparer ton recensement

EN 5 ETAPES

ETAPE 1  Dès tes 16 ans, rends-toi en mairie accompagné de ton ou tes responsables légaux

ETAPE 2  Apporte ta carte d'identité ainsi que ton livret de famille

ETAPE 3  Donne un maximum d'informations à l'agent de mairie et obligatoirement un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse e-mail

ETAPE 4  L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans (la mairie n'en délivre pas d'autres exemplaires)

ETAPE 5  Félicitation ! Tu as réussi la seconde étape du parcours citoyen. Prochaine étape : La JDC à partir de 17 ans

ATTENTION

Le certificat de recensement est le seul justificatif que l'on peut te demander jusqu'à 18 ans, pour une inscription aux examens de l'Éducation Nationale (Baccalauréat / Diplôme professionnel ...) 

 En cas de perte du certificat de recensement, contacte le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) le plus proche de chez toi par téléphone ou par mail, en donnant ton nom, ta date et ton lieu de naissance ainsi que la date de ton recensement.

Dans les 4 mois après ton recensement, inscris-toi sur MAJDC.fr dès que tu reçois un mail t'en informant, en utilisant l'adresse e-mail que tu as donnée au moment du recensement. 

 Pour une inscription au permis de conduire, à partir de tes 17 ans, contacte le CSNJ le plus proche de chez toi, il pourra te donner une attestation provisoire qui permettra à ton auto école de valider ton dossier.

Centre du Service National et de la Jeunesse de Poitiers
Quartier Aboville
7 Bd du Colonel Barthal
BP 95647
86000 POITIERS
csnj-poitiers.traitement@defense.gouv.fr  09 70 84 51 51

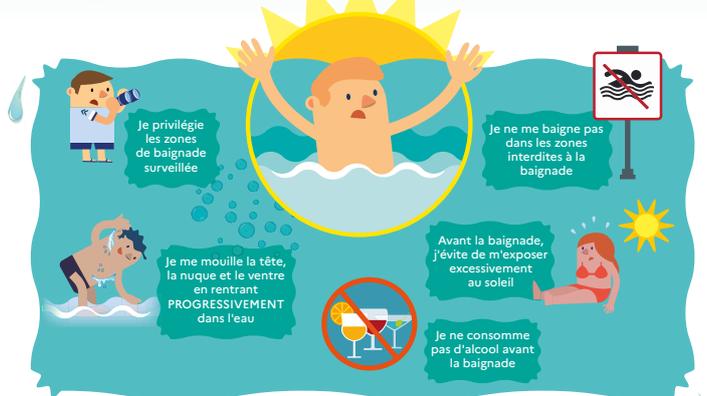



ISSUE: 03/04/2023

~ Baignades ~

ATTENTION EN CAS DE FORTES CHALEURS !

5 RAPPELS POUR ÉVITER LES NOYADES



ATTENTION AU CHOC THERMIQUE !

Soyez vigilant lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante



Pourquoi ?

Vous risquez un choc thermique : vous pouvez perdre connaissance et vous noyer.

Quels sont les signes d'alerte ?

Crampes, frissons, troubles visuels ou auditifs, maux de tête, démangeaisons, sensation de malaise ou de fatigue intense.

Comment réagir en cas de choc thermique ?

1. Faites des gestes de la main et demandez de l'aide.
2. Sortez de l'eau rapidement et réchauffez-vous.
3. Si les signes ne disparaissent pas rapidement, appelez les secours.



NUMEROS D'APPEL D'URGENCE :

15 - 18 - 112

Pour plus d'informations

<https://solidarites-sante.gouv.fr/baignades>
www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades

~ Baignades ~

ATTENTION AUX NOYADES DES ENFANTS !

VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !

Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillée.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque été, les noyades accidentelles provoquent environ 50 décès chez les enfants de moins de 13 ans. Un manque de surveillance est relevé dans 1 noyade sur 2.

VOTRE ENFANT A « BU LA TASSE » : LES SIGNES D'ALERTE D'UNE NOYADE



NUMEROS D'APPEL D'URGENCE :

15 - 18 - 112

Pour plus d'informations

<https://solidarites-sante.gouv.fr/baignades>
www.sports.gouv.fr/preventiondesnoyades

SERVICES

Agence Postale :
05 46 91 17 29

Ecole : 05 46 95 93 88

ADMR : 05 46 95 35 65

Services publics : 39 39

ERDF : 0810 333 017

GRDF : 0810 433 017

Notaire : 05 46 95 97 09

URGENCES et SANTE

Samu : 15

Police : 17

Pompiers : 18

Gendarmerie : 05 46 58 50 17

Centre Hospitalier

de St Jean d'Y : 05 46 59 50 50

de Saintes : 05 46 95 15 15

Médecin de nuit : 05 46 27 55 20

(week-end et jours fériés)

Centre antipoison : 05 56 96 40 80

Médecins :

M. Chatenet : 05 46 95 97 17

Mme Minet : 05 46 95 99 16

Mme Bariteau : 09 78 80 17 45

Infirmiers :

M. Picaron : 06 27 20 27 60

Mme Elie : 05 16 20 57 98

Mme Besançon : 05 46 73 82 92

Pharmacie :

Mme Couprie : 05 46 95 92 48

Pharmacie de garde : 3237

Bibliothèque

Mardi : 15h30 / 19h

Mercredi : 10h / 12h

Vendredi : 15h30 / 19h

Dernier samedi du mois : 10h / 12h

Une fois par mois : bébés lecteurs

Tél. : 05 46 93 66 84

bibliotheque@brizambourg.fr

BRIZAMBOURG FRAIRIE

Aire de loisirs Rte de La Verderie

Vendredi 1 septembre

Paëlla ,dessert, bière ou vin : 18€

À 19h00 sur réservation : 06 83 84 90 28

Soirée KARAOKE avec « *planet'presta* »

À 21h00



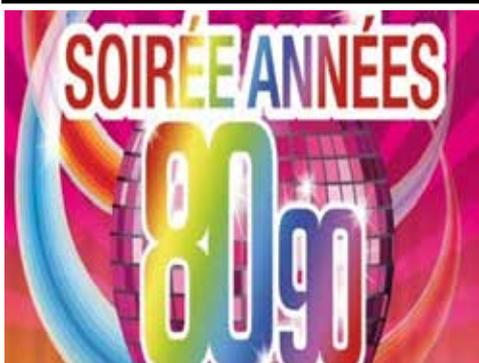
Samedi 2 Septembre

Expo de voitures anciennes après midi

Soirée année 80 / 90

animé par « planet'presta » dès 18h

Grand feu d'artifice à 22h45



Dimanche 3 Septembre

Brocante de 06h à 18h00

5 mètres Gratuits puis 3 € le mètre

Réservation: 06 83 84 90 28 ou 07 62 01 69 71



FETE FORAINE SUR LES 3 JOURS

Restauration sur place

Ne pas jeter sur la voie publique-Imprimé pour nos soins